

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 18 Février 2019.

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 18 février, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Etaient Présents : 21

P. RIO - D. ATIG - F. OGBI - Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB
KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI -
C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. GAMIETTE - M. SOILIH - Y. BOUKANTAR - M.
AUBRY - Y. ITOUA - C. RENKLICAY - S. GHENAIM .

Absents Excusés Représentés : 3

A. QAROUACH représenté par C. TAWAB KEBAY - G. BAGAVANE représenté par S.
LAATIRISS - T. DIAWARA représentée par F. OGBI.

Absents excusés : 2

L. HERGAUX - L. CAMARA .

Absents : 9

C. MABANZA - C. M' PIANA - S. GIBERT - S. GAUBIER - S. BENDIAB - D. DIARRA
- G. BINOIS - K. OUKBI - A. LAMOTHE.

Délibération N° DEL – 2019 – 011 : « *Compte de gestion 2018 – Budget annexe Petite
Enfance* »

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion présenté par Madame la Trésorière de Grigny indiquant les résultats
de l'exercice 2018,

Vu le compte administratif 2018 - Budget annexe Petite Enfance - présenté par Monsieur le
Maire,

Vu l'avis de la Commission Ressources du 14 février 2019,

Délibère, et,

DEL – 2019 - 011

Approuve le compte de gestion 2018 du budget annexe Petite Enfance dont les résultats s'établissent comme suit :

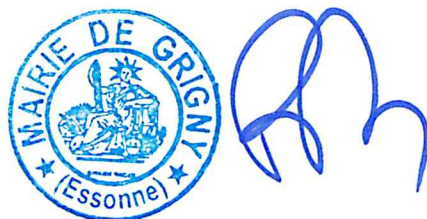
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	15 568,37 €	3 345 388,86 €	3 360 957,23 €
DEPENSES	14 723,26 €	2 982 250,42 €	2 996 973,68 €
RESULTATS DE L'EXERCICE	845,11 €	363 138,44 €	363 983,55 €
REPORT A NOUVEAU N-1	- 12 889,49 €	313 972,52 €	301 083,03 €
RESULTATS DE CLOTURE 2018	- 12 044,38 €	677 110,96 €	665 066,58 €

Déclare que ce compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve,

Dit que ce compte de gestion est conforme au compte administratif 2018 - Budget annexe Petite Enfance.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,

Le Maire,



Philippe RIO

Vote : *A l'Unanimité.*

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le :

Transmis au contrôle de légalité le :

12 MARS 2019